

Yvan PETIT, Bourgmestre-Président.

Didier ROUARD, Fabienne ROBA, Jean HYAT, Echevins.

Michel JÉRÔME, Eugène BRASSEUR, Marie-Claude ABSIL, Pierre LEDENT, Hervé RONDIAT, Christophe LONNOY, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Christian LAMBERT, Christian ALEXANDRE, Delphine DEPIERREUX, Conseillers communaux.

Geneviève GODFRIN, Présidente du CPAS, siège avec voix consultative.

Séverine RUCQUOY, Secrétaire communale

Absente : Marie-Claude ABSIL

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique,

1. CHARTE D'INTEGRATION DE LA PERSONNE HANDICAPÉE

Reçoit officiellement de l'ASPH la Charte Communale d'Intégration de la Personne Handicapée, suite à sa décision du 16 mai 2007.

2. PROCES-VERBAL

Après explications complémentaires apportées par Mme Fabienne ROBA, Echevin, quant au point n°3 « Plans de Prévention de Proximité : rapport financier – exercice 2007 », approuve le procès-verbal de la séance du 09 septembre 2008.

3. FABRIQUES D'ÉGLISE

3.1. émet un avis favorable au compte 2007 des Fabriques d'église de :

Fabriques	Custinne	Gendron
Recettes	27.703,91	14.865,62
Dépenses	27.886,63	10.826,09
Intervention communale	3.578,66	12.846,97
Boni	182,72	4.039,53

3.2. émet un avis favorable au budget 2009 des Fabriques d'église de :

Fabriques	Celles	Custinne
Recettes	13.880,03	21.143,75
Dépenses	13.880,03	21.143,75
Intervention communale	3.903,47	12.430,29

4. Par 11 voix pour et 3 abstentions

SALLE SAINT-BLAISE

Décide d'acquérir, à titre gratuit, le bien ci-après :

Houyet – 5^{ème} Division/Mesnil-St-Blaise

Un bâtiment en nature de salle de fêtes et avec terrain, sis rue du commerce, 2, cadastré section A n°1368k, pour une contenance de 5a5ca, appartenant à l'asbl Art, Agrément et Charité, cette cession ayant lieu pour cause d'utilité publique et plus spécialement pour pouvoir affecter le bien à l'usage des activités patronnées par la commune de Houyet.

5. A l'unanimité

5.1. INTERCOMMUNALE VAL DES SENIORS A CHANLY

Marque son accord sur les points portés à l'ordre du jour des AG extraordinaires de l'Intercommunale du Val des Seniors à Chanly le 21.10.08.

5.2. ECOLE DE WANLIN

Marque son accord quant à une majoration d'emprunt de 770,90 euros pour les travaux d'extension et d'aménagement de l'école de Wanlin (électricité), portant à 17.623 euros le montant initial de 16.853 euros.

5.3. BAIL DE PÊCHE A HULSONNIAUX

Décide de mettre fin anticipativement au bail concédé à M. Louis BEAUFAYS, de Sinsin, pour la location du territoire de pêche situé à Hulsonniaux, lieu-dit « Ropy » et ce, à dater du 1^{er} novembre 2008.

5.4. ACQUISITION DE 2 ÉPANDEURS A SEL DE DÉNEIGEMENT

Approuve le cahier spécial des charges régissant le marché public relatif à l'acquisition de deux épandeurs à sel de déneigement, pour une dépense estimée à 35.000 euros TVAC (procédure négociée sans publicité).

5.5. PLAN TRIENNAL 2007-2009

5.5.1. Décide de passer un marché, dont le montant s'élève approximativement à 20.000.000 euros HTVA, ayant pour objet l'étude du projet des travaux de réfection de diverses voiries communales en 2009 (plan triennal 2007-2009) (procédure négociée sans publicité).

5.5.2. approuve le cahier spécial des charges régissant le marché public de services relatif à la mission de coordination en matière de sécurité et santé (projet et réalisation) pour les travaux de réfection de diverses voiries communales en 2009 (plan triennal 2007-2009), pour une dépense estimée à 4.000 euros HTVA (procédure négociée sans publicité).

5.6. CPAS – NOUVEAUX LOCAUX

Approuve le cahier spécial des charges régissant le marché de services ayant pour objet l'étude architecturale et urbanistique ainsi que la préparation et le contrôle de l'exécution du projet d'aménagement de nouveaux locaux pour le CPAS dans les bâtiments communaux sis à Houyet, rue St-Roch n°11 et 13, pour une dépense estimée à 60.000 euros TVAC, marché passé par appel d'offres général.

5.7. ECOLE DE WANLIN

Approuve au montant total de 98.651,92 euros TVAC les états d'honoraires de l'atelier d'architecture Philippe JASPARD à Dinant, suite au décompte final des travaux d'extension et de rénovation de l'école de Wanlin ainsi qu'une déclaration de créance d'un montant de 18.710,37 euros TVAC relative à des honoraires supplémentaires.

5.8. TRAVAUX A MESNIL-ST-BLAISE (rues à l'Auche et d'Inzépia)

Retire ce point de l'ordre du jour

5.9. ACQUISITION DE MOTIFS LUMINEUX

Approuve le cahier spécial des charges relatif à l'acquisition de motifs lumineux en vue des fêtes de fin d'année, pour une dépense estimée à 6.000 euros TVAC (procédure négociée sans publicité)

5.10. PRESBYTÈRE DE HOUYET

Approuve le modèle de convention d'occupation temporaire et précaire du presbytère de Houyet et fixe le montant de l'indemnité mensuelle à 400 euros par logement.

5.11. MAISON DE VILLAGE A FINNEVAUX

Approuve un avenant au contrat d'architecture pour l'aménagement d'une maison de village à Finnevaux (acoustique et stabilité), pour un montant total de 6.175 euros HTVA.

5.12. SALLE STE-CÉCILE A HOUYET

Approuve le cahier spécial des charges relatif à l'acquisition de matériaux de construction, d'équipements électriques et de deux réfrigérateurs dans le cadre des travaux de transformation de la salle Sainte-Cécile à Houyet (agrandissement cuisine), pour une dépense estimée à 15.000 euros TVAC (procédure négociée sans publicité).

5.13. LOTISSEMENT HIBEAUFONTAINE A WANLIN

Émet un avis favorable quant au projet d'ouverture d'une voirie à Wanlin, en vue de permettre la réalisation d'un projet de lotissement à Wanlin.

5.14. ECOLE COMMUNALE

Approuve le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école communale applicable aux enseignants.

A huis clos, prend connaissance du courrier de la Direction Générale de l'Action Sociale et de la Santé de la Région Wallonne, à propos de l'Arrêté du 03.09.08 du Ministre des Affaires Intérieures et de la Fonction Publique, relatif au CPAS de Houyet (art.20 de la loi du 08.07.76 organique des CPAS) et ratifie diverses désignations temporaires, réaffectation et mise en disponibilité dans l'enseignement.